

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU PNRL SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 17/10/2024
Reçu en préfecture le 17/10/2024
Publié le
ID : 084-258402346-20240924-2024CS60-DE

Date de la convocation 17 septembre 2024
Présidente Dominique SANTONI
Secrétaire de séance

Membres syndicaux titulaires en exercice :	101
Nombre de votes :	71

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre à seize heures, les Membres du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon, dûment convoqués par lettre du dix-sept septembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis sous la présidence de M. Jean AILLAUD à la Maison du Parc du Luberon.

COMITE SYNDICAL, ETAIENT PRESENTS :

Communes	Membres titulaires	Membres suppléants	Communes	Membres titulaires	Membres suppléants
ANSOIS	M. CAVALIER ☒	D. VERKIN ☐	JOUCAS	A. POZZO ☐	O. LAUBRON ☐
APT	G. LETTERON ☒	E. NDIOUR ☐	B. JOURDANS	M. BESTAGNO ☒	B. VINCENT ☐
AUBENAS	R. PETIET ☐	M. PASCAL ☐	BASTIDONNE	E. LEON ☐	Suppléant ☐
AURIBEAU	V. DEMEYERE ☐	R. CICERO ☐	BRILLANNE	S. CAIRE ☒	C. RENARD ☐
BEAUMONT	G. PINGUET ☐	X. ROUMANIE ☐	TOUR D'AIGUES	G. GERMAIN ☒	M. DOMEIZEL ☐
BONNIEUX	P. RAGOT ☐	C. CHEVALIER ☒	LACOSTE	A. MORETTI ☐	M. PAQUIN ☐
BUOUX	L. MORARD ☐	R. LANDIER ☐	LAGARDE	S. FOUVET ☐	B. BONNET ☒
CABRIERES D'AIGUES	P. PEYTHIEUX ☒	G. JEAN ☐	LAGNES	V. MILESI ☐	J. GRANGIER ☐
CABRIERES D'AVIGNON	D. CRESP ☐	S. POURCEL ☐	LAURIS	S. VANNEYRE ☐	T. DERNIS ☐
CADENET	M. JAUBERT ☐	V. BOISGARD ☒	BEAUMETTES	J. MACHEFER ☐	E. PAGUET ☐
CASENEUVE	H. BLEUZEN ☐		TAILLADES	B. LOISEL MONTAGNE ☐	JL. DELPIANO ☐
CAVAILLON	P. COURTECUISSIE ☒	JP. RIVET ☐	LIMANS	C. MOSTEIRO ☐	J. CHAUD ☐
CERESTE	P. FRIMAS ☐	D. ROQUES ☐	LIoux	T. GARCIN ☒	G. CLOP ☐
CHEVAL BLANC	S. TROUSSE ☒	MT. NEMROD ☐	LOURMARIN	JP. PETTAVINO ☒	A. LE BARON ☐
CORBIERES	JL. MIOLA ☐	M. LE GENDRE ☐	LURS	K. MASSE ☐	J. LADET ☒
CUCURON	P. ANGELETTI ☒	T. BENOIT ☐	MANOSQUE	V. PEISSON ☒	I. EL OUADGHIRI ☐
DAUPHIN	T. RICHARME ☐	C. DENIS ☐	MAUBEC	JF. DUBOIS ☐	JL. BOQUIS ☐
FORCALQUIER	E. LUTHRINGER ☐	M. DALMASSO ☐	MENERBES	P. MERLE ☐	E. ARIAS ☐
GARGAS	L. GARCIA ☒	C. MIETZKER ☐	MERINDOL	M. SUEUR ☒	S. KERMARREC ☐
GORDES	R. KITAEFF ☐	R. FERRARI ☒	MIRABEAU	L. DE LUZE ☒	B. LABBAYE ☐
GOULT	M. CHABAUD ☐	JC. DONGUY ☐	MONTFURON	S. D'APUZZO ☐	G. GUILLLOT ☐
GRAMBOIS	A. FERETTI ☒	G. MAZEL ☐	MONTJUSTIN	J. PELLEGRIN ☐	M. GUIBERT ☐
MURS	C. NOLLET ☐	ME. PETIT DE LA RODIERE ☐	ST MAIME	D. CHAMPOURLIER ☒	N. DE CLERCQ ☐
NIOZELLES	J. PENZA ☒	M. LAGRANGE ☐	ST MARTIN CASTILLON	C. CARBONNEL ☒	L. BERTEL ☐
OPPEDE	JP. GERAULT ☐	Y. POBES ☐	ST MARTIN BRASQUE	P. VARAIRE ☐	J. RICHARD ☐
OPPEDETTE	G. BALLIN ☐	F. MORSEL ☐	ST MARTIN EAUX	ME. CHRISOSTOME ☐	R. POCHET ☐
PERTUIS	V. BARDISA ☐	V. LEGRAND ☐	ST MICHEL L'OBS.	B. TERRASSON ☒	P. RIERA ☐
PEYPIN D'AIGUES	A. SCARDAMAGLIA ☒	S. RAKOWITZ ☐	ST PANTALEON	L. MILLE ☐	A. GARRETA ☐
PIERRERUE	K. ROLANDO ☐	A. GUERRINI ☐	ST SATURNIN	G. LANDRIEU ☐	M. AUGIER ☐
PIERREVERT	B. BRIFFAULT ☐	JP. FONTANA ☐	SANNES	P. COPETE ☐	B. BARNOUIN ☐
PUGET	A. HELL ☐	A. JEAN ☐	SIGONCE	M. BOTTERO ☒	J. BELZUNCE ☐
PUYVERT	Y. PRIMO ☐	C. MOUREY ☐	SIVERGUES	D. PESSEMESSÉ-HOLDOWICZ ☒	S. STEINLE ☐
REILLANNE	M. ANDLAUER ☐	F. GERVAIS-BRIAND ☐	VACHERES	S. ILOVAISKY-CANO ☐	J. REYNIER ☐
REVEST DES B	M. GASQUET ☒	J. MONTA ☐	VIENS	V. DARGERIE ☒	I. HOANG ☐
ROBION	M. NOUVEAU ☒	A. LARGERON ☐	VILLARS	P. EVEN ☒	M. VANEL ☐
ROUSSILLON	M. MALIVEL ☐	L. TRIBOLLET ☒	VILLELAURE	R. ROUZET ☒	C. BERTON ☐
RUSTREL	AM. LOISON ☒	G. PEY ☐	VILLEMUS	P. POURCIN ☐	F. BERNINI ☐
SAIGNON	F. DUPOUX ☒	C. SLEK ☐	VILLENEUVE	R. GIRAUD ☐	I. FILHOL ☐
SAINTE-TULLE	G. FAUCOUNNEAU ☐	R. CERCIELLO ☐	VOLX	C. GAY ☐	P. DAUMAS ☐

COMITE SYNDICAL, POUVOIRS :

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Publié le Pouvoir le cas échéant à ID : 084-258402346-20240924-2024CS60-DE
V. DEMEYERE (Auribeau)	☒	G. LETTERON (Apt)	P. MERLE (Ménérbes)	☒	V. PEISSON (Manosque)
R. PETIET (Aubenas les Alpes)	☒	V. PEISSON (Manosque)	C. NOLLET (Murs)	☒	V. DARGER (Viens)
G. PINGUET (Beaumont de Pertuis)	☒	L. GARCIA (Gargas)	Jean-Pierre GERAULT (Oppède)	☒	S. TROUSSE (Cheval-Blanc)
D. CRESP (Cabrières d'Avignon)	☒	P. COURTECUISSIE (Cavaillon)	G. BALLIN (Oppédette)	☒	A. SCARDAMAGLIA (Peypin d'Aigues)
P. FRIMAS (Cereste)	☒	P. COURTECUISSIE (Cavaillon)	P. VARAIRE (St Martin de la Brasque)	☒	C. CARBONNEL (St Martin de Castillon)
E. LUTHRINGER (Forcalquier)	☒	V. DARGER (Viens)	L. MILLE (St Pantaleon)	☒	C. CARBONNEL (St Martin de Castillon)
E. LEON (Bastidonne)	☒	G. GERMAIN (La Tour d'Aigues)	G. LANDRIEU (St Saturnin les Apt)	☒	P. EVEN (Villars)
S. VANNEYRE (Lauris)	☒	M. CAVALIER (Ansouis)	P. COPETE (Sannes)	☒	S. CAIRE (Brillanne)
J. MACHEFER (Beaumettes)	☒	G. LETTERON (Apt)	S. ILOVAISKY-CANO (Vachères)	☒	S. CAIRE (Brillanne)
B. LOISEL MONTAGNE (Taillades)	☒	S. TROUSSE (Cheval-Blanc)	R. GIRAUD (Villeneuve)	☒	M. BOTERO (Sigonce)
C. MOSTEIRO (Limans)	☒	L. GARCIA (Gargas)	C. GAY (Volx)	☒	B. TERRASSON (St Michel l'Observatoire)

COLLEGE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX DU VAUCLUSE, ETAIENT PRESENTS :

Membres titulaires		Membres suppléants	
Elisabeth AMOROS	☒	Christian MOUNIER	☐
Suzanne BOUCHET	☒	Marielle FABRE	☐
Florelle NOUGUIER	☐	Nicolas HUMBERT	☐
Dominique SANTONI	☐	Patrick MERLE	☐
Jean-François LOVISOLO	☐	Fabrice MARTINEZ-TOCABENS	☐
Noëlle TRINQUIER	☒	Myriam SILEM	☐

COLLEGE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX DU VAUCLUSE, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à
Dominique SANTONI	☒	Elisabeth AMOROS		☐	
Jean-François LOVISOLO	☒	Noëlle TRINQUIER		☐	

COLLEGE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, ETAIENT PRESENTS :

Membres titulaires		Membres suppléants	
Marion MAGNAN	☒	Michel DALMASSO	☐
Laurie SARDELLA	☐	Jacques BRES	☐
Elisabeth JACQUES	☐	Camille GALTIER	☐

COLLEGE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à
	☐			☐	

COLLEGE DU CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, ETAIENT PRESENTS :

Membres titulaires		Membres suppléants	
Christophe MADROLLE	☐	Jean-Pierre SERRUS	☐
Jacqueline BOUYAC	☐	Anne CLAUDIUS-PETIT	☐
Georges BOTELLA	☐	Bénédicte MARTIN	☐
Jean-Pierre RICHARD	☐	Ludovic PERNEY	☐
Jean AILLAUD	☒	Claire ARAGONES	☒
Solange PONCHON	☐	Georges CRISTIANI	☐
Cyril JUGLARET	☐	Sylvaine DI CARO	☐
Christian GIRARD	☐	Thierry D'AIGREMONT	☐
Valérie DELPECH	☐	Bénédicte AUZANOT	☐

COLLEGE DU CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à
Georges BOTELLA	☒	Jean AILLAUD		☐	
Solange PONCHON	☒	Jean AILLAUD		☐	

COMMUNAUTES DE COMMUNES ET COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

Membres suppléants

ID : 084-258402346-20240924-2024CS60-DE

EPCI	Membres titulaires		Membres suppléants	
CCPAL	Frédéric SACCO	☐	Christophe SERRA	☐
COTELUB	Catherine SERRA	☒	Jean-Marc BRABANT	☐
DLVA	Gilles MEGIS	☐	Jérôme DUBOIS	☐
CCPFML	Christian CHIAPELLA	☒	Nadine CURNIER	☐
LMV	Jean-Philippe RIVET	☐	Claire ARAGONES	☐
EPCI INVITES (sans voix délibérative)				
HPPB	Jacques DEPIEDS	☐		
Métropole Aix-Marseille-Provence	Martine VASSAL	☐		

COMMUNAUTES DE COMMUNES ET COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à
F. SACCO (CCPAL)	☒	C. CHIAPELLA (CCPFML)		☐	
JP RIVET (LMV)	☒	C. CHIAPELLA (CCPFML)		☐	
	☐			☐	
	☐			☐	

ORGANISMES ASSOCIES (sans voix délibérante)

Président honoraire	Jean-Louis JOSEPH	☐
Conseil Economique et social	Georgia LAMBERTIN	☐
Chambre d'agriculture Vaucluse	Joël BOUSCARLE	☐
Chambre d'agriculture Alpes de Haute Provence	Sandrine FAUCOU	☐
Chambre d'agriculture Alpes de Haute Provence	Gilbert GOLETO	☐
Chambre de commerce Vaucluse	Xavier MATHIEU	☐
Chambre de commerce Alpes de Haute Provence	Henri DAMIA	☐
Chambre des métiers Vaucluse	Didier GARCIA	☐
Conseil scientifique	Thierry TATONI	☐
SM d'Aménagement et de Valorisation Forestière 84		☐
SM d'Aménagement de la Vallée de la Durance		☐

INVITES

SOUS-PREFECTURE APT	Christine HACQUES	☐
SOUS PREFECTURE FORCALQUIER	Marie-Paule DEMIGUEL	☐
DREAL PACA	François-Xavier GAUCI	☐
TRESOR PUBLIC	Sylvain RIVET	☐
CONSEIL REGIONAL	Céline VENTURI	☐
	Céline HAYOT	☐
	Jeanne BENIHYA-VERDE	☒
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAUCLUSE	Carole TOUTAIN	☐
	Lionel MARTIN	☐
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Patrick MATHIEU	☐
		☐

OBJET DE LA DELIBERATION : Accord-cadre de service – Prestations de Sensibilisation et d'Education à l'Environnement et au Territoire dans le cadre de la stratégie éducative du Parc naturel régional du Luberon
Période septembre 2024 – Août 2027

REFERENCE – NUMERO : N° 2024CS60

DOCUMENT(S) ANNEXE(S) :

RESULTAT DU VOTE : Adoption à l'unanimité

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu le choix de la Commission d'appel d'offres du 10 septembre 2024,
Vu la Charte du Parc dans son orientation D1, Mesure D Mobiliser le Public pour réussir le développement durable

Considérant les missions du Parc naturel régional du Luberon en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable ;

Considérant la nécessité de renouveler l'accord-cadre selon les mêmes termes que le précédent ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide :

- **D'ENTERINER** le choix de la Commission d'appel d'offres quant aux intervenants retenus pour 3 ans dans le cadre de l'accord cadre à bons de commande pour les prestations de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au territoire,

Candidats retenus Lot 1
Claude LOPEZ - 171 rue Marcel Pagnol les jardins d'Ocel 84120 Pertuis
LPO PACA - Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA) 9 Rue de Provence – 83400 HYERES
LA TERRE EN TETE – 117 Chemin René Char 84400 APT
Antoine GUARENTE - 2283 chemin de St Pierre St Cannadet 13610 LE PUY STE REPARADE –
Antoine CHASSAIGNON - 61, avenue de la Durance 04200 SISTERON
AMETHYSTE – Maison des association rue du faubourg – 84750 VIENS -
CPIE ALPES PROVENCE - Association Vivre l'Espace / CPIE Alpes de Provence Château de Drouille, rue Pasteur Henri Gennatas 04100 Manosque
Association OPUS CPIE PAYS DE VAUCLUSE - 4 quai Lices berthelot – 84 800 L'Isle sur la Sorgue
ASSOCIATION AU MAQUIS - Avenue de la Gare 84360 LAURIS

Candidats retenus Lot 2**AMETHYSTE** – Maison des association rue du faubourg – 84750 VIENS -**CPIE ALPES PROVENCE - Association Vivre l'Espace / CPIE Alpes de Provence** Château de Drouille, rue Pasteur Henri Gennatas 04100 Manosque**Association OPUS CPIE PAYS DE VAUCLUSE** - 4 quai Lices berthelot – 84 800 L'Isle sur la Sorgue**ASSOCIATION AU MAQUIS** - Avenue de la Gare 84360 LAURIS**GR CIVAM PACA** - Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural Provence-Alpes-Côte d'Azur (GR CIVAM PACA)
15 avenue Pierre Grand, MIN 13, 84953 CAVAILLON Cedex**Candidat retenu Lot 3****Claude LOPEZ** - 171 rue Marcel Pagnol les jardins d'Ocel 84120 Pertuis –**ALTE** – 472 Traverse de Roumanille 84400 APT -**Antoine GUARENTE** - 2283 chemin de St Pierre St Cannadet 13610 LE PUY STE REPARADE –**Antoine CHASSAIGNON** - 61, avenue de la Durance 04200 SISTERON -**AMETHYSTE** – Maison des association rue du faubourg – 84750 VIENS -**CPIE ALPES PROVENCE - Association Vivre l'Espace / CPIE Alpes de Provence** Château de Drouille, rue Pasteur Henri Gennatas 04100 Manosque**ASSOCIATION AU MAQUIS** - Avenue de la Gare 84360 LAURIS**Association LES PETITS DEBROUILLARDS** - Maison du Développement Industriel 38 Rue Frédéric Joliot Curie 13452 Marseille Cedex 13**Candidat retenu Lot 4****Claude LOPEZ** - 171 rue Marcel Pagnol les jardins d'Ocel 84120 Pertuis –**LA TERRE EN TETE** – 117 Chemin René Char 84400 APT -

Antoine GUARENTE - 2283 chemin de St Pierre St Cannadet 13610 LE PUY STE
REPARADE –

Antoine CHASSAIGNON - 61, avenue de la Durance 04200 SISTERON -

AMETHYSTE – Maison des association rue du faubourg – 84750 VIENS -

CPIE ALPES PROVENCE - Association Vivre l'Espace / CPIE Alpes de Provence
Château de Drouille, rue Pasteur Henri Gennatas 04100 Manosque

Association OPUS CPIE PAYS DE VAUCLUSE - 4 quai Lices berthelot – 84 800
L'Isle sur la Sorgue

Candidat retenu Lot 5

Claude LOPEZ - 171 rue Marcel Pagnol les jardins d'Ocel 84120 Pertuis –

LA TERRE EN TETE – 117 Chemin René Char 84400 APT -

Antoine GUARENTE - 2283 chemin de St Pierre St Cannadet 13610 LE PUY STE
REPARADE –

Candidat retenu Lot 6

Claude LOPEZ - 171 rue Marcel Pagnol les jardins d'Ocel 84120 Pertuis –

LA TERRE EN TETE – 117 Chemin René Char 84400 APT -

Antoine GUARENTE - 2283 chemin de St Pierre St Cannadet 13610 LE PUY STE
REPARADE –

Antoine CHASSAIGNON - 61, avenue de la Durance 04200 SISTERON -

AMETHYSTE – Maison des association rue du faubourg – 84750 VIENS -

CPIE ALPES PROVENCE - Association Vivre l'Espace / CPIE Alpes de Provence
Château de Drouille, rue Pasteur Henri Gennatas 04100 Manosque

ASSOCIATION AU MAQUIS - Avenue de la Gare 84360 LAURIS

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de cet accord cadre, notamment les pièces du marché et tous les bons de commande qui interviendront pendant l'exécution de cet accord cadre pour les différentes prestations s'y référant.

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le délai de deux mois vaut décision

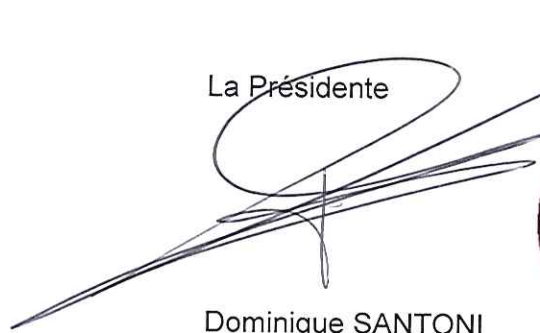
ID : 084-258402346-20240924-2024CS60-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant la Présidente du Parc naturel régional du Luberon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. L'absence de réponse du destinataire vaut décision implicite de rejet.

Conformément à l'article L 421-1 du Code de la Justice Administrative, un recours contentieux peut être introduit devant le Tribunal Administratif de Nîmes (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NÎMES CEDEX 9) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication de la présente décision ou à compter de la réponse du Syndicat mixte si un recours administratif a été préalablement déposé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente



Dominique SANTI

